



## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Yves DURBET, Maire de la commune de la Tour-en-Maurienne, certifie avoir fait afficher au lieu accoutumé en mairie d'Hermillon du 29 novembre au 29 décembre 2021, l'arrêté portant engagement de la procédure de modification simplifiée n°2 du PLU de Hermillon sur la commune de la Tour-en-Maurienne

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Hermillon, la Tour-en-Maurienne,  
Le 29/11/2021

Yves Durbet,  
Maire